// FLORE AQUATIQUE

Une mare dans la prairie

Lors des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, les petites zones humides s'avèrent précieuses dans le paysage. Ce sont leur nombre et leur diversité qui permettent à de nombreuses espèces de subsister. Si la mare nous évoque immédiatement les grenouilles, les têtards ou les libellules, les végétaux qui colonisent ces petits points d'eau sont moins connus et pourtant tout aussi caractéristiques et originaux dans une prairie.



Petite mare prairiale dans la forêt du Massacre © Julien Ryelandt



Mare prairiale semi-ombragée et diversifiée en vallée de Saône © Julien Ryelandt



Mare prairiale piétinée et très exposée en vallée de l'Ognon © Julien Ryelandt

Définir de ce qu'est « une mare » est assez délicat ! Il s'agit de petits plans d'eau, peu profonds, sans système pour en réguler le niveau. Leur origine peut être naturelle ou humaine, mais il s'agit la plupart du temps de l'action cumulée de l'homme et de la nature. Les dépressions naturelles ont souvent été surcreusées et aménagées pour abreuver le bétail, soit dans des secteurs de nappes affleurantes (zones alluviales, périphérie des tourbières), soit sur des sols imperméables (roches affleurantes, sous-sols plus ou moins riches en argiles). L'alimentation en eau peut donc être d'origine pluviale ou souterraine.

Beaucoup de mares ont disparu au cours des dernières décennies avec l'homogénéisation des paysages, particulièrement lors des remembrements, et continuent d'être supprimées lors de transformation de prairies permanentes en cultures et prairies temporaires par exemple.

Une organisation « spatio temporelle » complexe

Les végétations des mares s'organisent généralement en cercle ou en « ceinture » en fonction de la profondeur d'eau. Parmi les végétations les plus reconnaissables se trouvent les roselières, mais ce terme peut être utilisé pour plusieurs hélophytes (plantes qui poussent les pieds dans l'eau), telles que les phragmites (roseau), les massettes, les baldingères, la grande glycérie ou même le jonc des chaisiers.

Dans les zones où le niveau d'eau fluctue fréquemment, les roselières sont relayées par un ensemble d'espèces amphibies comme les menthes, les myosotis, les véroniques et les cressons, et que l'on nomme justement « cressonnières ».

Au centre de la mare, les zones qui restent en eau toute ou une grande partie de l'année, permettent à des espèces strictement aquatiques de se développer. Il peut s'agir de plantes libres et flottantes comme les lentilles d'eau, ou enracinées au fond, comme les callitriches, les potamots et les renoncules.

Les végétations sont donc bien réparties dans l'espace, mais elles s'organisent aussi dans le temps ! En effet, la plupart des mares sont peu profondes et s'assèchent au cours de la saison, au moins au niveau des berges. C'est là qu'intervient la banque de graines du sol : l'assèchement entraîne une levée de dormance des graines d'annuelles qui se situaient au fond de l'eau et une nouvelle végétation apparaît pour remplacer les herbiers aquatiques.

Toutes ces adaptations à la profondeur et à la durée d'immersion aboutissent à la présence d'une flore particulièrement diversifiée et originale dans un espace très restreint. La faune peut certes s'y abreuver, mais elle y trouve aussi alimentation, support de ponte et abri. Un précédent article sur les invertébrés des mares prairiales aborde plus en détail ces sujets là (disponible en consultation sur notre site internet dans la rubrique « Projet »).

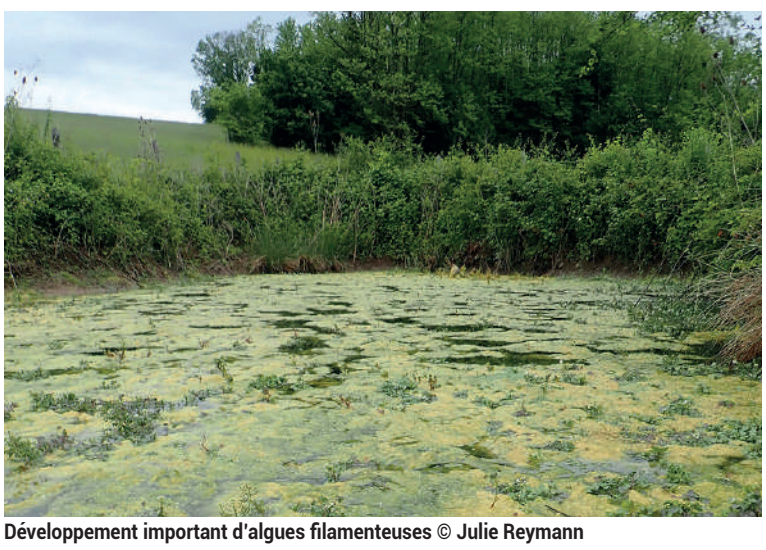
Introduire des végétaux : une « fausse bonne idée »

La tentation d'introduire des plantes dans une mare est fréquente, mais cela n'est pas sans conséquence pour l'écosystème. Bien souvent, les végétaux choisis en jardinerie ou dans d'autres sites sont exotiques et introduits justement pour leur propension à coloniser très vite le milieu. Ils peuvent s'avérer très envahissants et empêcher complètement le développement de la banque de graines des sols, ou des semences qui arriveraient avec le vent, transportées par la faune, ou via d'autres processus naturels.

Pour des besoins spécifiques, le label « Végétal local » certifie la provenance des plantes.

Quel entretien pour une mare « idéale » ?

Si l'on souhaite que des bêtes puissent s'y abreuver, tout en conservant un « habitat naturel » le plus accueillant possible vis-à-vis de la biodiversité, il faut s'orienter vers un entretien « différencié ». Sans intervention, les roselières et les fourrés de saules et de ronces ont vite fait de s'étendre sur le pourtour de la mare, voire la totalité si elle est peu profonde. Il est plutôt souhaitable de garder des accès dégagés et des zones d'eau libre, mais en évitant le piétinement excessif lorsque les troupeaux utilisent les mares comme reposoir, en été. Un bosquet à proximité apportant de l'ombrage est tout de même bienvenu pour limiter l'évaporation, surtout en période de canicule !



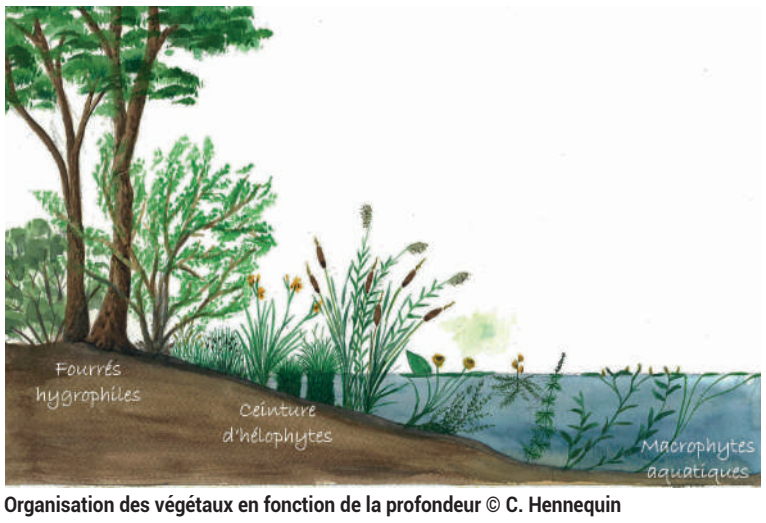
Développement important d'algues filamenteuses © Julie Reymann

Lorsque les algues filamenteuses prolifèrent (et non les characées !), c'est généralement le signe d'une pollution ou d'un enrichissement trophique de l'eau (intrants, déjections). Dans ce cas, les lisières herbacées (jonchaies, roselières) sont essentielles puisqu'elles absorbent les excédents de nutriments. Les plantes aquatiques peuvent également développer une forte biomasse dans ces conditions. Lorsqu'elles recouvrent intégralement la surface et empêchent la lumière de pénétrer la masse d'eau, un « écrémage » superficiel peut s'avérer utile.

Quelques principes, en résumé :

- Éviter de tout faucher ou tout curer au même moment afin de garder des zones refuges,
- Agir de préférence lors d'assecs ou en automne, lorsque la faune et la flore ont fini leurs cycles reproductifs. Les graines sont alors disséminées, les petits se sont envolés !
- Conserver des berges en pente douce, qui permettent à une plus grande diversité d'espèces végétales de s'installer,
- Canaliser les bêtes vers certains points pour éviter le piétinement et les déjections sur la totalité de la mare.

Article rédigé par Julie Reymann



Organisation des végétaux en fonction de la profondeur © C. Hennequin

Méconnues characées !

Plus discrètes, les characées sont des algues d'eau douce pionnières qui forment des tapis au fond des mares et petits points d'eau temporaires, à ne pas confondre avec les algues filamenteuses et les cyanobactéries ! Elles sont adaptées à des eaux claires et supportent mal la pollution et la concurrence des autres plantes.

En revanche elles tolèrent plutôt bien les assecs, c'est pourquoi on les trouve de préférence dans les mares temporaires ou dans les mares récemment curées. Dans le cadre du projet « les méconnus de BFC », le Conservatoire botanique national procède actuellement à des inventaires ciblant les herbiers de characées dans toute la région.



Herbier de characées © J. Reymann